

Il n'y a pas moyen !

Autor(en): **V.F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 12

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-200979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE: Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER: Un an, fr. 7,30.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Nos dames voteront-elles ?

On parle beaucoup, depuis quelques années, du « suffrage féminin », autrement dit, du droit de vote des femmes. Le beau sexe, dans certains pays — il paraît moins pressé chez nous — lutte avec ardeur pour s'émanciper de la tutelle humiliante de l'homme. Les dames en ont assez de travailler toujours dans la coulisse; elles veulent aussi affronter le feu de la rampe. Poussées par cette ambition, nos compagnes ne se demandent pas si, mêlées aux luttes dont l'homme avait jusqu'ici fait son privilège exclusif, leur action sera aussi efficace, aussi puissante même, qu'elle l'est actuellement. Elles veulent à tout prix goûter à la vie publique et pensent sans doute, par leur empressement et leur constance, compenser l'insouciance coupable avec laquelle nous envisageons parfois nos devoirs civiques.

Du côté des hommes, les avis sont très divers sur cette question de partage du pouvoir; on s'y rend fort bien compte que l'émancipation de la femme, dans le domaine de la vie publique, aura sa répercussion dans le champ de la vie familiale. Et, dame, on ne se résout pas facilement à céder des droits que l'on avait cru jusqu'alors inaliénables.

La question est importante, comme on le voit. Aussi, un de nos journaux romands a-t-il cru bon de demander leur avis à plusieurs de nos hommes en vue, magistrats, savants, littérateurs, artistes, etc.

C'est maintenant un usage assez fréquent, que ces consultations, par voie de la presse, sur les principales questions à l'ordre du jour. En ce faisant, certains journaux ont le louable espoir d'apporter quelque contribution utile au débat; le plus grand nombre n'a d'autre intention que de fournir à l'insatiable appétit des lecteurs un aliment plus ou moins savoureux, signé de grands noms, et qui, surtout, ait le cachet précieux de l'actualité.

Et les pauvres « interviewés », pris souvent à l'improviste, sans opinion bien arrêtée, mais ne voulant pas le paraître, s'en fabriquent une à l'emporte-pièce, qu'ils adressent, par retour du courrier, à « leur cher Directeur ». De là, ces réponses parfois bizarres, qui surprennent et déroutent le lecteur, mais dont le pavillon couvre la fantaisie. Il est vrai de dire que ces réponses ne sont jamais bien compromettantes; leurs auteurs sont gens trop avisés pour se prononcer ex-abrupto sur des questions aussi complexes que celles qui préoccupent et souvent divisent à l'infini l'opinion publique.

Aussi, en est-il très souvent, de ces consultations, comme de la marmite du « Hasard de la fourchette »: il y a beaucoup de sauce et peu de solide.

Il est surprenant que le progrès n'ait pas encore créé l'« interview automatique » qui, pour quelques sous, nous donnerait instantanément, sous forme de petit poulet ou de communication phonographique, l'avis des célébrités contemporaines sur les grandes questions du jour. On pourrait varier les prix suivant le degré de célébrité des personnes con-

sultées. Ce serait ainsi la lumière mise à la portée de toutes les bourses.

Mais, revenons à nos moutons.

Il y a donc, comme nous le disions, des dames qui, non contentes de porter les culottes au domicile conjugal, entendent s'en parer encore dans le domaine public et revendiquent l'égalité de droits entre la femme et l'homme.

Ont-elles, tort; ont-elles raison? Ce n'est point à nous de résoudre.

Le récit de la Genèse et les évangiles font de la femme la compagne de l'homme; les idées modernes tendent à en faire la rivale. Les premiers ont basé sur l'amour, la confiance, le respect mutuels les rapports entre l'homme et la femme; les dernières veulent établir ces rapports sur la Constitution et sur l'égalité des droits.

Qui des deux a raison ?

Dans chaque camp, il n'y a encore, en scène, qu'une minorité; résolue et agissante, du côté féminin, hésitante et discoureuse, du côté masculin. On ne sait trop que penser de l'indifférence apparente des majorités, entre lesquelles, en fin de compte, se décidera sans doute la partie.

Certains d'entre les hommes, et c'est le cas des correspondants du journal en cause, semblent disposés à composition. Ils trouvent qu'il y a quelque chose à faire; seulement — il y a beaucoup de seulement — ils hésitent sur la question d'opportunité. Le beau sexe, dans son ensemble, n'est, selon eux, pas encore mûr pour user utilement des droits qu'il revendique. L'exercice des droits politiques exige une longue préparation: elle manque à la femme. On pourrait, pour commencer, disent-ils, en substance, lui concéder le droit de vote en matière religieuse et même scolaire; elle s'acclimaterait ainsi peu à peu à cette vie nouvelle, si différente de celle qu'elle a vécue jusqu'ici. Plus tard alors, nos petits-neveux veront s'il sied de continuer l'œuvre d'émancipation de la femme, par la cession du droit de vote en matière politique.

Tout cela est fort bien, mais ne vous semble-t-il pas que la question doive se poser plutôt de cette façon: Ou la femme est l'égale de l'homme, ou elle ne l'est pas ?

A qui de trancher? Si la femme ne peut être l'égale de l'homme, ne la laissons pas de vaines promesses ou gardons de céder à une faiblesse qui aurait de fâcheuses conséquences. Tâchons de ramener nos fougueuses compagnes sur le bon chemin et, avec toutes sortes de ménagements, efforçons-nous de les convaincre de leur erreur. D'ailleurs, n'avons-nous pas mille manières de les compenser de l'abandon des prérogatives dangereuses qu'elles prétendent nous disputer.

Si, au contraire, la femme peut être l'égale de l'homme, pourquoi marchandons-nous notre adhésion à une juste requête. Restituons sans retard, et avec nos humbles excuses, à la femme, les droits dont nous l'avons injustement frustrée depuis des siècles, au nom de principes autoritaires et égoïstes; et cela, sans

nous préoccuper si elle est ou non apte à en faire usage. Tel soupçon ne nous est pas venu, à notre égard, lorsque nous nous sommes arrogés, sans partage, les droits contestés. Seule, la pratique des affaires nous a valu cette supériorité dont nous nous targuons si fort. Il en sera de même pour la femme. Ne nous forgeons pas de soucis imaginaires; souvenons-nous de la fable du Chêne et du roseau.

Quant à la limitation de ces droits à tel ou tel scrutin, nous avouons ne pas la comprendre très bien.

La facilité avec laquelle, dans le camp masculin, on semble accéder au partage, en matière de votation ecclésiastique, ne nous est qu'un nouvel indice de l'indifférence croissante et regrettable de l'homme pour tout ce qui touche à la religion. La femme serait bientôt toute seule à veiller aux destinées de l'église et l'on ne verrait plus guère au culte d'autres hommes que le pasteur, le proposant, l'organiste, son souffleur et le marguillier. Et, de ces uniques représentants du sexe fort, les trois derniers viennent au temple conduits souvent par le devoir professionnel plus que par la conviction, et ont plus souci de leur orgue ou du calorifère, que de leur âme.

Somme toute, personne n'est encore bien fixé.

Mais vous, mesdames, qui jusqu'ici avez gardé le silence, que pensez-vous de tout cela? J. M.

Il n'y a pas moyen!

Constant Pèdze, paveur de son état, ne se sent pas très bien depuis quelque temps, tout gros et réjoui qu'il est. Après des hésitations sans fin, il se décide à consulter un homme de l'art.

— Où souffrez-vous? lui demande celui-ci.

— Mon Dieu, monsieur le docteur, je ne puis pas précisément vous montrer la place; c'est des douleurs un peu partout, qui vont et viennent...

— Ça ne vous empêche pas de travailler ?

— Eh bien, pas seulement.

— Vous dormez normalement? Vous buvez et mangez bien ?

— Oui, Dieu soit béni !

— Alors, ce n'est pas des drogues qu'il vous faut, mais de l'exercice: ne laissez aucun de vos membres en repos, faites aller un peu vivement les bonnes jambes et les solides bras que voilà, enfin donnez-vous le plus de mouvement possible.

— Pour ça, monsieur le docteur, il n'y a pas moyen !

— Et pourquoi pas ?

— Je travaille pour la commune.

V. F.

Retour au pays natal.

Le *Festival* nous revient de Genève
L'*Harmonie nautique* de Genève, direction de M. L. Bonade, donnera à la Cathédrale une série de fragments du *Festival vaudois*, avec le concours de M^{me} Troyon, de MM. Troyon et Saxod et du